

# Documentaire, reportage : quel rapport au réel ?

réalisé par **G. BAYON 2005**

Formateur, IUFM d'Auvergne ;

Membre du comité d'organisation et de sélection festival du documentaire "Traces de vie" (Clermont)

Il est nécessaire de dépasser les oppositions entre documentaire et fiction pour réfléchir

- au statut de ce qui est donné à voir par l'image et à entendre par le son
- par rapport à celui (le réalisateur) ou ceux (l'ensemble de l'équipe de réalisation + les commanditaires) qui parle (nt)
- et par rapport à ceux à qui on parle : le public ciblé

C'est étudier les modes d'intervention du film documentaire

- par rapport au réel représenté : comment énonciateur et destinataire sont situés par rapport au réel filmé
- par rapport à l'énonciateur : qui est l'énonciateur, comment se présente-t-il ; comment se signale t-il
- par rapport au destinataire : comment est sollicité le destinataire ; où et comment est-il placé (place du spectateur)

## 1- LE RAPPORT AU RÉEL

Tout film tombe sous la loi de sa nature : **une représentation de la réalité**. Les films quels qu'ils soient révèlent moins la réalité qu'une façon de la regarder, de la comprendre : un film déplace le regard de son spectateur, il recompose le champ du visible.

- La fiction : **le réel sert de décor dans la fiction** et est donc détourné

- **L'invisible dans le documentaire** : le documentaire doit transformer le non visible du réel en visible sur l'écran, le non audible du réel en audible sur l'écran : le documentariste est un auteur avec un **point de vue sur le réel**

- **Le visible dans le reportage** : le reporter rapporte ce qu'il a vu et entendu (le visible et l'audible) en cherchant à interpréter le moins possible ; car il travaille dans un temps limité ce qui l'empêche d'approfondir.

## 2- LE SCÉNARIO

- La fiction exige un scénario préalable avec une intrigue romanesque
- Le documentaire peut proposer des orientations (synopsis + notes d'intention) ou même un pré scénario (voir les contraintes de la télévision et du financement des documentaires) mais sa réalisation exige une découverte et le tournage se révèle plein d'imprévu : le tournage commande

## 3- LES ACTEURS

- Un acteur est quelqu'un qui simule quelqu'un d'autre, qui fait "écran" entre le spectateur et l'écran de cinéma
- la distinction n'est pas entre acteur professionnel et acteur non professionnel mais entre **simulacre dans la fiction** (je fais semblant) et **auto-représentation dans le documentaire** (je sais que je suis représenté à l'image donc je ne suis plus tout à fait moi-même) ; voir la tenue, les gestes.
- Le réalisateur de documentaire pourra avoir des partis pris différents par rapport à cette auto-représentation.

## 4- LE CONTRAT AVEC LE SPECTATEUR :

- dans la fiction un contrat fictionnel
- le spectateur sait qu'il ne peut pas rencontrer les personnages dans le réel 'sauf s'ils jouent leur propre rôle)  
dans le documentaire et le reportage un contrat d'authenticité
- Le spectateur doit : pouvoir croire que le personnage est "vrai" et doit avoir foi dans la rectitude du réalisateur sinon dans son impartialité
- l'éthique documentaire c'est à dire le rapport à l'authentique est peut-être ce qui reste quand on a tout épuisé ou concédé au reste
- Tout film peut donner lieu à différentes lectures selon :  
le contexte de visionnement, la civilisation du spectateur, la culture cinématographique
- le projet du spectateur voir l'utilisation pédagogique des fictions pour prendre des informations